



Offre d'emploi

Titre d'emploi : Enseignant(e) en Techniques d'aménagement et d'urbanisme (CE305-222)

Numéro de concours : 2017-2018BQ17

Numéro de la discipline : 222

Discipline : Techniques d'aménagement et d'urbanisme

Secteur d'enseignement : Enseignement régulier

Postes et/ou charges disponibles : Cours de Techniques de construction 2

Horaire : Charge à temps partiel. Il faut être disponible du lundi au vendredi (15 semaines environ)

Session/ Année : Hiver 2019

Type de cours : Théorie et stages

Début d'affichage externe : 2018-04-19

Date et heure de fin de l'affichage externe : 2018-04-29 16:30

Description :

Le Collège de Rosemont est la recherche de candidats pour se constituer une banque d'enseignant en Techniques d'aménagement et d'urbanisme. Les candidats retenus seraient contactés en priorité, selon les clauses de la convention collective du personnel enseignant, si une tâche venait à se libérer.

Tests requis :

Test de français (note de passage: 75%)

Simulation d'enseignement

Exigences particulières :

- Détenir un diplôme de premier cycle dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme ou du génie civil

- Posséder au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la construction résidentielle

- Connaître le Code de construction (Code national du bâtiment, parties 3 et 9)

- Connaître le rôle et les tâches des inspecteur municipaux et des techniciens en aménagement

- Être apte à enseigner plusieurs cours au sein de la Technique en aménagement et urbanisme, ce qui peut inclure des cours hors de son champs d'études

- Être apte à planifier et à élaborer le contenu de cours en transposant des connaissances

théoriques et pratiques en activités pédagogiques

- Savoir faire preuve de polyvalence, d'autonomie et de patience
- Facilité à communiquer en public
- Être disponible selon un horaire variable du lundi au vendredi
- Posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit

Le Collège de Rosemont souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Remarques :

Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel, et ce, afin que votre candidature soit prise en considération.

Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Cet affichage est conditionnel aux mécanismes de sécurité d'emploi prévus à la convention collective ainsi qu'à l'entente intervenue sur les procédures d'engagement entre le Collège et le syndicat du personnel enseignant.